Loi colombienne sur l'égalité salariale (Loi 1496 de 2011) — évaluation neutre des emplois et audits du travail, avec un long retard de mise en œuvre (cas d'avertissement)

Gender Equality · Bonne pratique · Colombie

Score de qualité : 30/100

Niveau de preuve : Prudentes / limitées

Résumé

La loi 1496/2011 de la Colombie impose l'égalité de salaire, une évaluation objective et neutre des emplois et des audits du ministère du Travail, avec des amendes de 50 à 500 salaires minimaux mensuels. Des lacunes réglementaires ont retardé sa mise en œuvre complète.

Dimensions clés

Dimension	Score
Achievement / evidence	0/1
Transferability / replicability	2/3
Impact on gender equality	0/1
Effectiveness	0/1
Efficiency	0/1
Evaluated outcomes	0/1
Sustainability	0/1
Gender-mainstreaming embedding	1/1
Curator validation	1/1

Évalué par C-NAPSE

Sources de données

C-NAPSE web research — consulté le 2026-11-05

Congress of Colombia / Ministry of Labour — consulté le 2026-11-05

ILO NORMLEX comments on Colombia — consulté le 2026-11-05

Ámbito Jurídico — ¿Y la equidad salarial de género para cuándo? — consulté le 2026-11-05

Ministerio de Justicia — Igualdad salarial en Colombia — consulté le 2026-11-05

Citer — Evidoria. *Loi colombienne sur l'égalité salariale (Loi 1496 de 2011) — évaluation neutre des emplois et audits du travail, avec un long retard de mise en œuvre (cas d'avertissement)*. ID persistant : 734d666b-0576-4e52-b652-b651e52bad6a.